

AAMSET MANAGEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 272 000 €

Siège social : 56, boulevard Voltaire, 75011 PARIS
810 175 950 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUILLET 2026

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Procès-verbal de délibération

Le 24 mai 2026, à 14 heures, les actionnaires de la société AAMSET MANAGEMENT, société anonyme par actions simplifiée au capital de 272 000 € se sont réunis au siège social à Paris (75011), au 56 boulevard Voltaire, en Assemblée Générale, à la suite de la convocation qui leur a été faite par convocation envoyée par le Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

Monsieur Rodolphe RATIÉ, préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Sébastien EBBO, actionnaire présent et acceptant, est appelé à la fonction de scrutateur et secrétaire.

Après avoir constaté la composition du bureau, Monsieur le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que la majorité requise du capital social est légalement présent et qu'elle peut valablement délibérer.

- La copie des convocations à l'assemblée ;
- La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président demande qu'il soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués ou tenus à leur disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

L'assemblée des actionnaires lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Approbation de ces rapports et examen des comptes annuels ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions proposées :

RC SE

PREMIERE RESOLUTION.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes annuels, lesquels font apparaître un bénéfice de 210 324 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale, sur la proposition du Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme d'un montant de 210 324 €, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	210 324 €
Report à nouveau	<u>1 207 658 €</u>
Montant distribuable	1 417 982 €
Affectation à la réserve légale	- €
Affectation à la réserve générale	- €
Dividende aux actionnaires	54 400 €
Report à nouveau	<u>1 363 582 €</u>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a procédé à des distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices tel que suivant :

- 2022 : 54 400 €
- 2023 : 0 €
- 2024 : 48 960 €

En conséquence, elle fixe le dividende à 20€ par action pour les 2720 actions entièrement libérées composant le capital. Il sera mis en paiement le 1^{er} septembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour faire tous dépôts et publications, partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



SE





SARL EFFICIENCE EXPERTISE

Société d'expertise comptable
Membre de l'Ordre des Experts Comptables
de Paris - Ile de France

SAS AAMSET MANAGEMENT

56 Boulevard Voltaire

75011 PARIS

RCS N° 810175950

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025

Certifié conforme

SARL au capital de 28.670 € sise 27, avenue des Béthunes - Portes 67-68 - 95310 SAINT OUEEN L'AUMONE

SIREN : 812 606 945 - Code NACE 6920Z - n° TVA FR66 812 606 945

Tél : +33 (0) 1 34 40 47 40 / Fax : +33 (0) 1 34 40 35 20

Email : contact@effcience-expertise.fr - Web : www.effcience-expertise.fr

56

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>----- COMPTES ANNUELS -----</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
<i>----- ANNEXE LEGALE -----</i>	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Immobilisations</i>	9
<i>Créances et Dettes</i>	10
<i>Variations des capitaux propres</i>	11
<i>Capital social</i>	12
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	13
<i>Détail - Avals, cautions et garanties</i>	14
<i>Tableau des filiales et participations</i>	15
<i>----- DETAIL DES COMPTES -----</i>	16
<i>Détail de l'Actif</i>	17
<i>Détail du Passif</i>	18
<i>Détail des produits</i>	19
<i>Détail des charges</i>	20
<i>----- ETATS DE GESTION -----</i>	21
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	22
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	23
<i>Tableau de Financement</i>	25
<i>Immobilisations</i>	26
<i>----- LIASSE FISCALE -----</i>	27
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	28
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	29
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	30
<i>Taux réduit IS</i>	31
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	32
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	33
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	34
<i>2033B - Divers à déduire</i>	35
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	36
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	37
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	38
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social</i>	39
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations</i>	40
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	41
<i>Charges à payer (détail)</i>	42

Attestation de présentation des comptes

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SAS AAMSET MANAGEMENT**, pour l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 777 897 euros

Chiffre d'affaires : 26 000 euros

Résultat net comptable : 210 324 euros

Le 28/03/2026

Florence LAINEE
Expert comptable

Etats financiers au 31/12/2025

----- COMPTES ANNUELS -----

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)				
	Participations	1 082 630		1 082 630	1 082 630
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 082 630		1 082 630	1 082 630
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	604 367		604 367	546 879
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus	90 900		90 900	23 580
	Disponibilités				
	Total de l'actif circulant (IV)	695 267		695 267	570 458
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 777 897		1 777 897	1 653 088

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

10 216

93

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 272 000)	272 000	272 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	27 200	27 200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 207 658	520 799
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	210 324	735 819
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 717 182	1 555 818
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	56 672	81 451
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 662	5 721
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	848	559
	Dettes fiscales et sociales	532	9 520
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		19
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	60 715	97 270
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		1 777 897	1 653 088
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		210 323,69	735 819,37
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		29 114	40 654
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06				
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	26 000	26 000	24 000
	Montant net du chiffre d'affaires	26 000	26 000	24 000
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions			
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits			
Total des produits d'exploitation			26 000	24 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)		4 912	3 719
	Impôts, taxes et versements assimilés		330	241
	Salaires			
	Cotisations sociales			
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges			
Total des charges d'exploitation			5 242	3 960
RESULTAT D'EXPLOITATION			20 759	20 040
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RES ULTAT D'EXPLOITATION		20 759	20 040
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	3 059	
	Perte supportée ou bénéfice transféré		6 751
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	182 300	727 922
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	413	1 898
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	11 159	6 043
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		193 872	735 863
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	642	984
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		642	984
RES ULTAT FINANCIER		193 230	734 878
RES ULTAT COURANT avant impôts		217 048	748 167
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RES ULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		6 724	12 348
Total des produits		222 932	759 863
Total des charges		12 608	24 043
RES ULTAT DE L'EXERCICE		210 324	735 819
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Etats financiers au 31/12/2025

----- ANNEXE LEGALE -----

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 777 897** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **222 932** euros et un total **charges** de **12 608** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **210 324** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	1 082 630					1 082 630
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 082 630					1 082 630
TOTAL		1 082 630					1 082 630

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 624	5 624	
	Taxes sur la valeur ajoutée	129	129	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	598 614	4 462	594 152
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		604 367	10 216	594 152
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	56 672	25 071	31 601	
	Emprunts et dettes financières divers	2 662	2 662		
	Fournisseurs et comptes rattachés	848	848		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	532	532		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		60 715	29 114	31 601	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		24 781			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	272 000				272 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	27 200				27 200
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	520 799	686 859			1 207 658
Résultat de l'exercice	735 819	(735 819)		210 324	210 324
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 555 818	(48 960)		210 324	1 717 182

Date de l'assemblée générale 14/05/2025

Dividendes attribués 48 960

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 48 960

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 506 858

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 506 858

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 161 364

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 720,00	100,0000	272 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 720,00	100,0000	272 000,00

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties			
Intérêts à échoir sur emprunt		623	
Assurances à échoir sur emprunt		605	
		1 228	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 228	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
EMPRUNT CIC 2021 -Cauton personnelle avec renonciation au bénéfice de discussion et division par M EBBO et RATIE à hauteur de 25% de l'emprunt pour 9 années à compter de la date de souscription de l'emprunt. -Nantissement des 1033 titres AAMSET au profit de la banque à hauteur du montant de l'emprunt		
Totalisation		

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale SCI LE DUO SAS AAMSET	(198 590)	99,80 84,08	199 600 879 030	199 600 879 030	587 202
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SCI LE TRIO	17 728	40,00	4 000	4 000	11 412
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale SCI LE DUO SAS AAMSET		282 538	(398 591)	182 300	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SCI LE TRIO		13 780	7 729		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Etats financiers au 31/12/2025

----- LIASSE FISCALE -----

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
 (2026)
 Formulaire obligatoire
 (art. 223 du Code général des impôts)
 Tintre à date du service

Exercice ouvert le 01012025 et clos le 31122025		Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SAS AAMSET MANAGEMENT			
SIRET 81017595000023			
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
56 Boulevard Voltaire			
75011 PARIS			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Gestion de filiales	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 1 395	
		Bénéfice imposable à 15% 42 500	
		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ France ruralités revitalisation ☐ FRR art. 44 quindecies A ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	
		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	
		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐ Autres dispositifs ☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐			
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)			
Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
Taux d'imposition			
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)			
Base d'imposition		Taux d'imposition	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ OUI ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
EFFICIENCE EXPERTISE 27 AVENUE DES BETHUNES 95310 SAINT OUEEN L'AUMONE			
Tél : 0134404740			
Identité du déclarant :			
Date : Lieu : Paris			
Qualité et nom du signataire : Président			
Signature : Rodolphe RATIE			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☒ prestataire : EFFICIENCE EXPERTISE 812606945 27 Avenue des Béthunes 95310 SAINT OUEEN L'AUMONE			

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

SAS AAMSET MANAGEMENT
31122025

[illegible]

SE

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SAS AAMSET MANAGEMENT

31122025

I **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

56

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS AAMSET MANAGEMENT	81017595000023	6420Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
56 Boulevard Voltaire		
75011 PARIS		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	43 895
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	42 500

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	1 395

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

1

BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise		SAS AAMSET MANAGEMENT		56 Boulevard Voltaire		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		75011 PARIS					
SIRET		8 1 0 1 7 5 9 5 0 0 0 0 2 3		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	1 082 630	042		1 082 630	1 082 630
	Total I (5)	044	1 082 630	048		1 082 630	1 082 630
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068		070			
		072	604 367	074		604 367	546 879
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	90 900	086		90 900	23 580
	Total II	096	695 267	098		695 267	570 458
	Total général (I + II)	110	1 777 897	112		1 777 897	1 653 088
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		272 000		272 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		27 200		27 200	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		1 207 658		520 799	
	Résultat de l'exercice	136		210 324		735 819	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		1 717 182		1 555 818	
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		59 335		87 172	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		848		559	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 532)	172		532		9 520	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175				19	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		60 715		97 270		
Total général (I + II + III)		180		1 777 897		1 653 088	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		31 601
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	594 152	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	598 614	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS AAMSET MANAGEMENT		Exercice N clos le 31/12/2025		Exercice N-1 clos le 31/12/2024		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{ biens services *	dont export	215		214			
			et livraisons						
			intracommunautaires	217		218	26 000	24 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	3 059		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	29 059	24 000	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
Variation de stocks (marchandises) *					236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnement) *					240				
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	4 912	3 719		
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	82	244	330	241	
	Rémunérations du personnel *					250			
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)			380		252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)			255		254			
	Dotations aux dépréciations					256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		6 751	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	5 242	10 711	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	23 818	13 289	
Produits financiers (III)					280	193 872	735 863		
Produits exceptionnels (IV)					290				
Charges financières (V)					294	642	984		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges exceptionnelles (VI)			347		300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	6 724	12 348	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	210 324	735 819	
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	210 324	314	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
Réintégrations	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	6 724		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés			247		330	3 091		
	écart de valeurs liquidatives sur OPC *			248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)			986				
Jeune entreprise innovante (44, sexies A)			989						
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			991						
Investissements et souscriptions outre-mer			344						
Zones de développement prioritaire (art. 44 septuagies)					993				
Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)					181				
Zones de restructuration de la défense (44, terdecies)			127						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)			655		641				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)			645		647				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)			649		990				
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies H)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies I)									

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AAMSET MANAGEMENT**

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	1 082 630	482		484		486	1 082 630				
TOTAL		490	1 082 630	492		494		496	1 082 630				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
					⑤	⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

56

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS AAMSET MANAGEMENTNéant ☒ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		982 ter
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Montant de la TVA collectée			374 5 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 550
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692
Revenu brut social (si le montant est positif)			693

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AAMSET MANAGEMENT		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01012025 et clos le : 31122025		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	26 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	26 000
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	70
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	4 842
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	248
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	5 160
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
		20 841
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

56

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 8101759500023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AAMSET MANAGEMENT

ADRESSE (voie) 56 Boulevard Voltaire

CODE POSTAL 75011

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 720
TOTALISATION	905	2	TOTALISATION	906	2 720

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille RATIE Prénom(s) Rodolphe
Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1 360
Naissance : Date 09011983 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
Adresse : N° 118 Voie Rue de la Croix Nivert
Code postal 75015 Commune PARIS Pays

Titre (2) M Nom de famille EBBO Prénom(s) Sébastien
Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1 360
Naissance : Date 22081980 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
Adresse : N° 31 Voie rue de Maubeuge
Code postal 75009 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

☒ 0 (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 8101759500023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AAMS ET MANAGEMENT

ADRESSE (voie) 56 Boulevard Voltaire

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905 3

Forme juridique SCI Dénomination LE DUO

N° SIREN (si société établie en France) 929437358 % de détention 99,80

Adresse : N° 56 Voie Boulevard Voltaire

Code postal 75011 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination AAMSET

N° SIREN (si société établie en France) 443399613 % de détention 84,08

Adresse : N° 56 Voie Boulevard Voltaire

Code postal 75011 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE TRIO

N° SIREN (si société établie en France) 841120314 % de détention 40,00

Adresse : N° 56 Voie Boulevard Voltaire

Code postal 75011 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

SE